



Journées des Délégués aux Affaires Sportives Culturelles et d'Entraide FNASCE

> 14 octobre 2021 Gérardmer

Plan vélo: principales mesures



- Annonce Premier Ministre sept 2018
- Objectif : tripler la part du vélo en 2024 : 9%









- Axe 1 : sécurité
 - Création d'un « fonds mobilités actives » : 350M€ sur 7 ans
 - Critères précis pour garantir qualité et sécurité des projets
 - Moyens importants pour créer une dynamique dans les territoires (3 AAP déjà lancés, 1 en cours, 1 prévu en 2022. En Grand Est : 61 déjà projets lauréats, pour 16,7 M€ de subventions de l'État aux collectivités porteuses de projets)



Plan vélo: principales mesures

- Axe 2 : sûreté
 - Généralisation du marquage à vélo
 - Équipement des gares et pôles d'échanges en stationnement sécurisés



- Axe 3 : cadre incitatif
 - Création d'un « forfait mobilité durable » jusque 400 €/an
 - Création pendant le confinement du « coup de pouce vélo » pour les particuliers



- Axe 4 : culture vélo
 - Déploiement du « Savoir Rouler à Vélo » : plus de 60 000 enfants formés à ce jour.



Plan de relance Actions en faveur du vélo

Une enveloppe de 200 M€ pour financer des actions en faveur de la politique cyclable :

- Le fonds Mobilités Actives se voit renforcé de 100M€ en 2021 (qui s'ajoutent aux 50M€/an de 2018 à 2024);
- 50M€ sont prévus pour des actions au niveau local pour favoriser l'intermodalité train/vélo (stationnement sécurisé en gare);



Quelles actions possibles des ASCE en faveur du vélo ? 1/3

> Lever les freins à la pratique du vélo

- Organisation de sessions « remise en selle »
- Initiation à la pratique du vélo à assistance électrique
- Actions pédagogiques « vélo et sécurité routière »
- Participation/organisation challenges (type « au boulot à vélo »)
- Découverte des itinéraires sécurisés pour accéder aux sites (administrations, partenaires les plus importants...)
- Participer au recensement des points noirs de sécurité/cyclistes
- Favoriser le réflexe « accès cyclable » pour les manifestations



Quelles actions possibles des ASCE en faveur du vélo ? 2/3

- Ateliers d'entretien et de réparation des vélos
- Actions de marquage des vélos (afin de lutter contre le vol)
- Organisation de bourses aux vélos
- Inciter les SG à développer des services pour les agents : stationnement sécurisé, station de gonflage, douches ...



Quelles actions possibles des ASCE en faveur du vélo ? 3/3

Nouer des partenariats avec les acteurs du vélo présents localement :

- Collectivités, AOM, opérateurs (en charge du développement des infrastructures et des services de location de vélos)
- Services en charge de la sécurité routière en DREAL, DDT, Préfecture...
- Associations de promotion du vélo, locales ou nationales
- Établissements scolaires
- Etc.

